

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 12 décembre 2023
Convocation du 05 décembre 2023

N° 2023_12_007

Objet : Administration Générale - Renouvellement de la convention de partenariat avec La Poste pour l'Agence Postale Intercommunale d'Orgnac l'Aven

Le 12 décembre 2023, à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à RUOMS Espace Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Maryse RABIER, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE.

Absents excusés : Patrice FLAMBEAUX, Françoise PLANTEVIN

Pouvoirs Thierry BESANCENOT à Guy CLEMENT, Sylvie CHEYREZY à Claude BENAHMED, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Françoise HOFFMAN à Antoine ALBERTI, Jacques MARRON à Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE à Yves RIEU, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Maurice CHARBONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29

Nombre de pouvoirs : 8 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Le vice-président aux ressources informe les membres du conseil que la convention de partenariat avec le Groupe La poste relative à l'agence postale intercommunale d'Orgnac l'Aven arrive à terme le 8 janvier 2024.

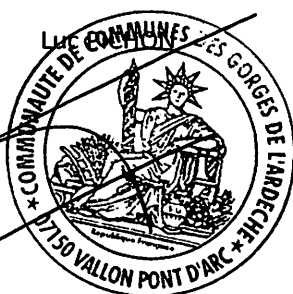
Le président, demande aux conseillers de se prononcer sur le renouvellement de cette convention.

Les membres du conseil, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés

Accepte le renouvellement de la convention de partenariat La Poste Agence Intercommunale d'Orgnac l'Aven à la date du 09 janvier 2024.

Autorise le président à signer la convention de partenariat avec La Poste.

Le Président



Le Secrétaire de Séance

Maurice CHARBONNIER

